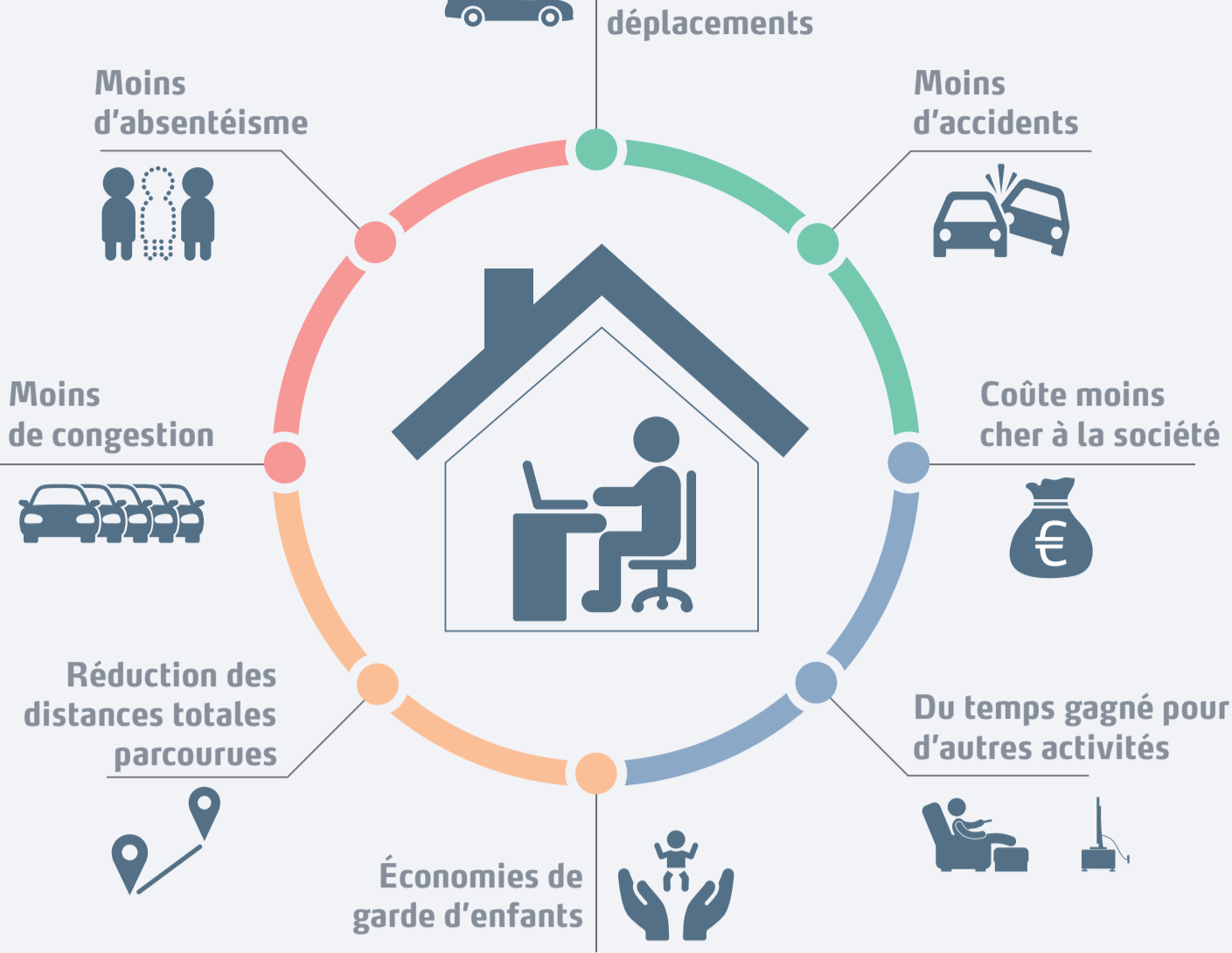
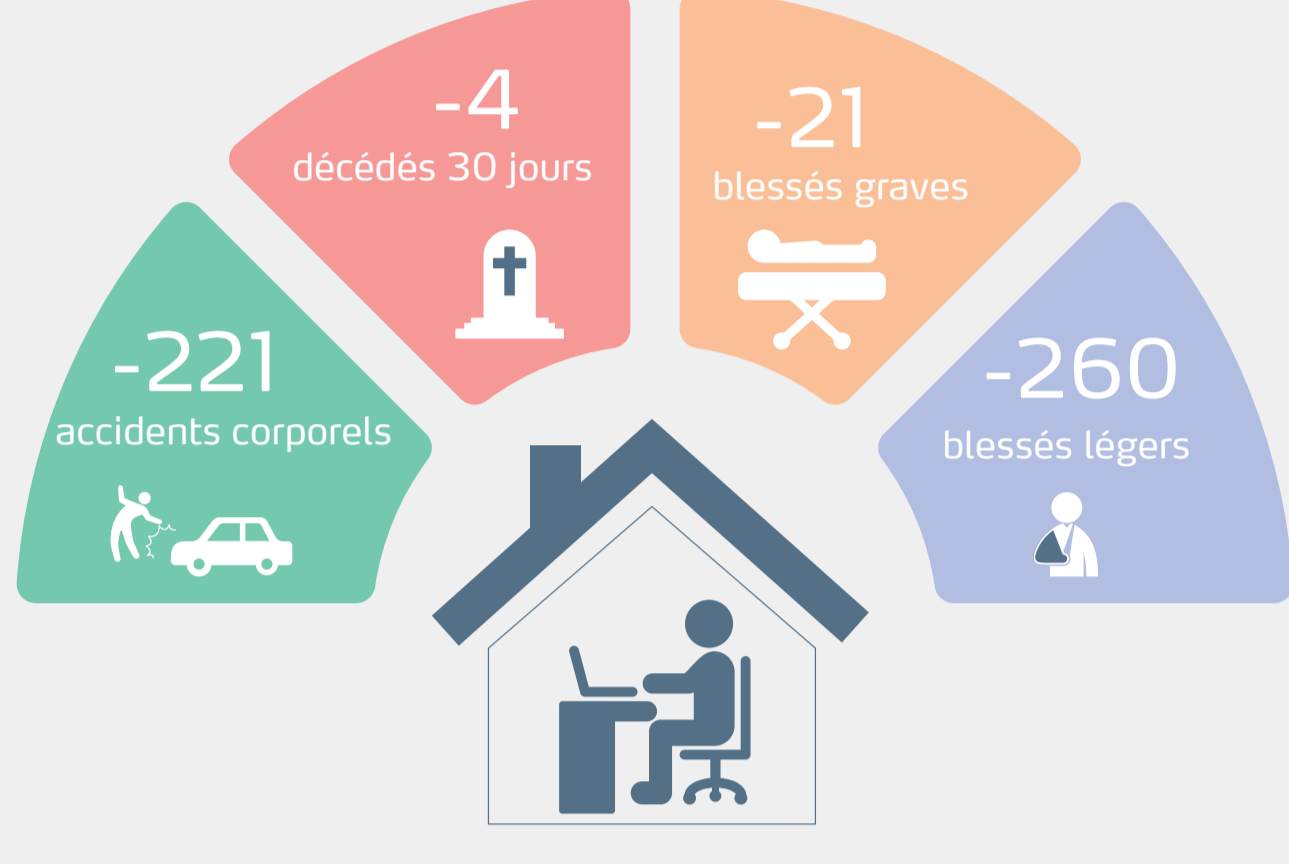


Le télétravail en Belgique

1 Quelques impacts positifs du télétravail



2 Impacts sur la sécurité routière si l'on double le nombre de télétravailleurs



3 Quelques statistiques pour la Belgique

8% des travailleurs font du télétravail en Belgique, soit un peu moins d'1 travailleur sur 10

18% des employeurs offrent la possibilité de faire du télétravail, soit un peu moins de 2 employeurs sur 10

33% des travailleurs sont occupés là où du télétravail est proposé, soit un peu plus de 3 travailleurs sur 10

2/3 des déplacements entre 7h et 9h et 16h et 18h30 sont des déplacements domicile-travail

10% des employeurs proposent aussi du télétravail sous forme de bureau satellite

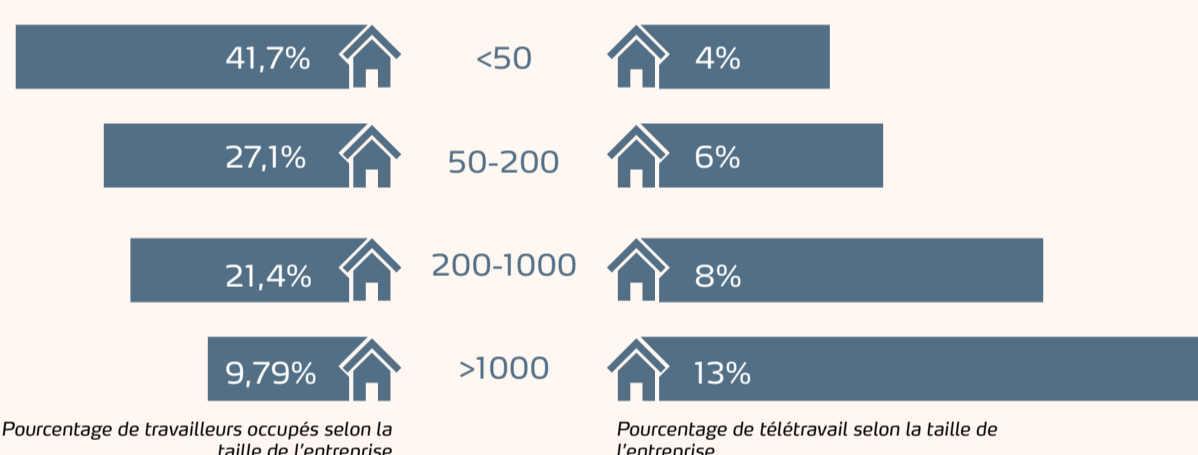
58% des déplacements vers les bureaux satellite ont lieu en voiture

4/10 4 travailleurs sur 10 travaillent dans une structure de <50 travailleurs

1/10 1 travailleur sur 10 travaille dans une structure de >1000 travailleurs

4% des travailleurs font du télétravail au moins 1 jour/semaine

13% des travailleurs font du télétravail au moins 1 jour/semaine



Le télétravail n'est pas possible pour toutes les fonctions. Il concerne surtout les activités de bureau.

4 Pour encourager le télétravail, il reste des freins à lever, notamment

- Mauvaise perception de sa fonction et de son potentiel de télétravail.
- Une culture d'entreprise et managériale basée sur la confiance et non plus le contrôle.
- Manque de connaissance de l'utilisation des outils de travail à distance.
- Incertitudes au niveau de la protection des droits des travailleurs : déborde sur la vie privée, droit à la déconnexion...
- Isolement social et crainte d'une communication difficile avec les collègues.
- Complexité de la mise en place d'une politique de télétravail formelle.
- Incertitudes/complexité au sujet des obligations légales, fiscales et impacts sur les assurances.

5 Plusieurs axes de travail sont proposés pour stimuler la culture de télétravail

- Encourager et accompagner les entreprises dans leur politique de télétravail, en particulier les petites structures.
- Mieux mesurer pour mieux accompagner.
- Encourager le travail décentralisé, en co-working, en bureau satellite.
- Encourager la désynchronisation, soit quelques heures de télétravail pour éviter le déplacement en heures de pointe.
- Un service de mobilité en ligne avec les nouvelles formes flexibles de travail.
- Soutenir les innovations et les développements technologiques.
- Améliorer continuellement le cadre fiscal et légal.